

à Monsieur de J. Chouas  
à Poanne  
(Loire)

Lyon, le 3<sup>e</sup> Décembre 1854

365

Copie Brouillée

## CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Monsieur

Vous vous rappelez sans doute de mon projet de surprise au  
professeur Méziat fils et digne élève de l'un de nos plus grands  
montage du métier employés au tirage du testament de Louis XVI.

Cette idée me vint en tête et je me disais que si je pouvais  
rien en vain que M. Méziat ne se doutât nullement  
de ce que je lui avais en vue le professeur Méziat, fils et digne  
que j'ai eu l'honneur de vous voir à mon cher domicile, je  
vous en ai parlé et de ce que je vous en ai dit, je  
vous en ai expliqué ainsi :

Je suis allé à la bibliothèque de la ville de Lyon et j'ai  
trouvé dans les livres de la bibliothèque de la ville de Lyon  
un livre intitulé "Histoire de la typographie" dans lequel  
je fus en mesure de voir une nouvelle presse en bois, qui n'avait  
encore servi à tirer le testament de Louis XVI.

Les physionomie de M. Méziat fut subitement animée,  
il m'interrogea vivement... où donc? — Je vous le dirai  
— Pourriez vous l'acheter? — Je ne le pense pas. — Si vous  
pouviez vous le procurer je vous le rachèterais. Eh! bien! je vais  
vous conter l'histoire de cette nouvelle (pour ainsi dire) presse.

Un jour, cette nouvelle fixa son attention qui  
augmenta lorsque je lui en expliquai quelle avait  
servi au tirage du testament de Louis XVI, ah! je





me dit M<sup>r</sup>. de St Charles,

voies en proie ! il faut bien faire entendre ! Dans hésiter  
je ~~répondis~~ <sup>me préparai d'accéder</sup> à sa demande avec le plus grand plaisir  
et vous commença l'ambulance de M<sup>r</sup>. de St Charles, je pensai  
pensant qu'il lui avait conservé <sup>ce cadran</sup> en souvenir  
d'amitié ; je devais le croire <sup>ainsi, va</sup> puisqu'il me pria d'écrire deux  
mots de félicité sur la nouvelle. Le professeur <sup>Mais</sup> pencha  
la tête sur son poitrine en prononçant ces mots à  
demi-voix : Oh ! ce que c'est ! — Mais quoi ! ce  
que c'est ? — Oh ! il l'a vendue. — Oh ! mon Dieu

1. — Comment, il  
s'il ne l'a pas vendue  
il l'a donnée au  
Schwarz ?

non votre nouvelle n'est pas vendue ; ~~M<sup>r</sup>. de St Charles~~  
~~me expliqua de fait ce que c'était, et de ce que c'était~~  
~~l'ouvrage.~~ — ~~M<sup>r</sup>. de St Charles~~ ? — Veuillez

me permettre de m'expliquer :

<sup>En fait</sup>  
Dans un voyage que j'ai fait dans le département de  
la Loire, je n'ai pas <sup>me délasser de</sup> quitté Poitiers sans me procurer  
le plaisir de visiter M<sup>r</sup>. de St Charles, propriétaire et  
domicilié dans l'ancien hôtel des Comtes de Forez, (à ce  
moment la joie de M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. était succédée à sa tristesse) je  
vintre naturellement dans les détails de l'aimable réunion  
d'objets précieux accumulés dans cet ancien manoir,  
les salles au vestibule, la couronne, me firent songer  
au célèbre de Souverain de Lorient. Après un accueil  
d'une politesse aussi simple que distinguée, M<sup>r</sup>. de St Charles  
s'empressa de me faire parcourir diverses pièces... (patience  
j'arrive à votre nouvelle) parvenu de vitrine, ~~parvenu de~~  
~~l'œuvre~~ l'une d'elles fixa subitement mon attention,  
oh ! oh ! une nouvelle !! récriai-je ! un vieux



pour homme le ferer ne peut passer légèrement sur ce objet  
des <sup>pleins et entiers</sup> ~~conspéquences~~ ; alors M<sup>r</sup> de St Chaux n'aurait peut être  
pas écrit ce que vous venez de me dire et me fit lire  
votre Dédicace. — ah! que vous me ferez plaisir!! — Oh! bien

M<sup>r</sup> Maziot! Vous êtes <sup>bien</sup> vraiment convaincu que votre Dédicace  
est, bien que ~~un peu~~ satisfait au cette de bonté, en mesurant  
également votre ~~revenue~~ <sup>et surtout en la plaçant sous verre</sup> et en la plaçant  
parmi des objets précieux.  
M<sup>r</sup> Maziot ~~parait~~ <sup>est</sup> ~~de~~ <sup>très</sup> satisfait de votre attention  
il a parfaitement compris qu'en honorant le Dédicace  
est honorer le Donateur.



Veuillez agréer mes salutations respectueuses et me  
Croyez

Monsieur

Votre très humble  
Serviteur,

*Chaux*

pour homme le ferer

M<sup>r</sup> de St Chaux  
Veuillez recevoir réception S. V. P.





as Mr J. C. Shoups  
 3 Delaware  
 1854

Letter

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]



à M<sup>me</sup> de Comas

367

Lyon, le 26 Décembre, 1854.

P.C

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Madame

En rentrant chez moi le 21 courant, je n'ai rien eu de plus pressant que de faire part à votre bonne et chère épouse de l'honneur que vous m'avez fait en m'acceptant pour votre guide nocturne, elle en a été très flattée.

J'ai passé le reste de la veille à rédiger votre procuration, j'ai été tellement minutieux que j'en ai barbouillé six pages.

Vous trouverez ci-après un extrait de ma narration, veuillez agréer favorablement et une excuse

Madame

Et je vous respecte à  
M<sup>r</sup> l'intendant.

Notre très humble  
et très obéissant serviteur

Charrier

Membre du conseil de prud'homme, Secrétaire  
de la Courte de Bienfaisance de Lyon  
place St-Jacques, 1.





11/12/1800

11/12/1800

11/12

CONSIL DES FRAIRES

11/12

En vertu de la loi du 11/12/1800  
il est ordonné que les  
frères de la communauté de  
la ville de Paris se réuniront  
le 11/12/1800 à l'heure  
de midi au lieu ordinaire  
pour délibérer sur les  
affaires de la communauté.

Le 11/12/1800  
Le Frère  
Le Frère

11/12/1800  
11/12/1800  
11/12/1800